



Formations environnementales : dynamique et caractéristiques de l'année scolaire 2014-2015

DÉCEMBRE 2016

L'environnement occupe une place croissante dans l'appareil de formation initiale tant par le nombre de diplômes proposés que par le nombre d'inscrits. Malgré des effectifs légèrement en baisse sur l'année scolaire 2014-2015, les formations environnementales restent attractives sur les six années d'observation (2008-2014), la création de diplômes contribuant à la progression des effectifs.

L'offre de formations environnementales se concentre majoritairement sur les domaines « traditionnellement » environnementaux que sont la prévention des pollutions et la protection de la nature (plus d'une formation sur deux), ainsi que sur les diplômes de l'enseignement supérieur (Bac + 3 et plus). Sur l'année scolaire 2014-2015, les formations liées à l'énergie (26 %) et les diplômes de niveau Bac (47 %) attirent le plus grand nombre de jeunes.

Les femmes sont globalement peu représentées parmi les élèves et étudiants inscrits en formations environnementales. Seuls les domaines de formation relevant des sciences humaines et sociales et l'enseignement supérieur font exception en matière de parité hommes-femmes.

Des formations typiquement environnementales autour de la protection de la nature à l'ouverture aux sciences humaines et sociales, un large panel de parcours d'études s'offre aux jeunes motivés par les questions environnementales et désireux de s'orienter dans le champ de l'environnement. La multitude de diplômes de l'enseignement supérieur illustre en l'occurrence cette diversité : 95 % de l'offre de formations environnementales correspond en effet à des diplômes de niveau Bac + 3 et plus (93 % parmi les formations non-environnementales).

Sur l'année scolaire 2014-2015, 95 000 jeunes préparent l'un des 1 168 diplômes répertoriés dans le champ de l'environnement. Parmi eux, 47 % ont fait le choix de préparer des diplômes techniques ou professionnels de niveau Bac. L'environnement étant un champ assez vaste, six domaines d'études aident à analyser les parcours choisis : prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques ; protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques ; hygiène, sécurité, santé, environnement ; aménagement du territoire et cadre de vie ; maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables ; gestion sociétale de l'environnement.

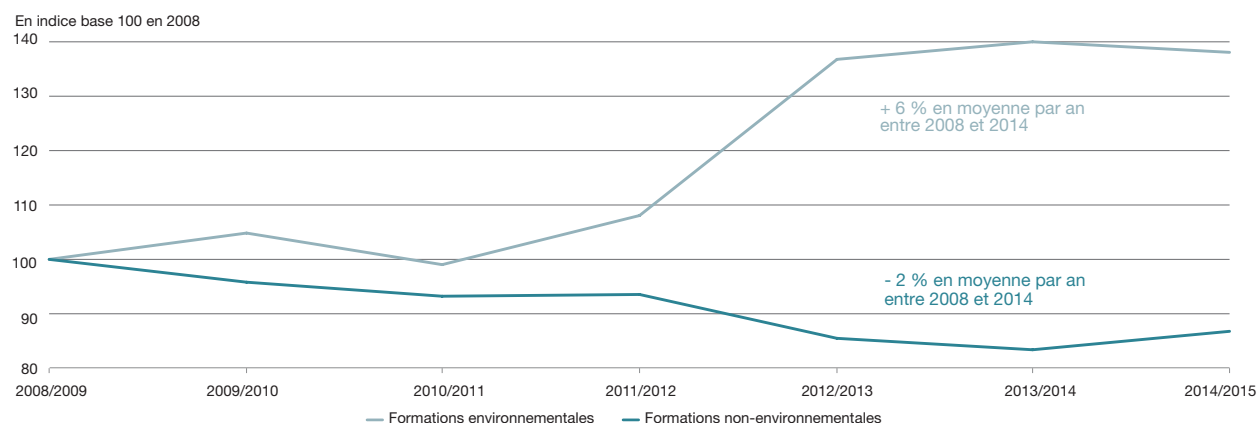
L'ATTRACTIVITÉ DES FORMATIONS ENVIRONNEMENTALES DEPUIS 2008

En 2008, l'environnement concernait 5 % des inscrits en formations et 10 % de l'offre de formations du périmètre considéré (*méthodologie*). En 2014, il représente respectivement 7 % et 12 %.

Depuis 2008, le nombre d'élèves et étudiants préparant un diplôme dans le champ de l'environnement s'est accru de 38 % (soit + 6 % en moyenne par an entre 2008 et 2014). Au sein des formations non-environnementales¹, il a diminué de 13 % (soit - 2 % en moyenne par an) — (*graphique 1*). Parallèlement, plus de 200 diplômes sont venus enrichir l'offre de formations dans les différents domaines environnementaux (soit + 22 % entre 2008 et 2014). Le domaine de l'énergie est celui qui a connu la plus forte évolution : le nombre de diplômes y a plus que doublé sur ces six années, 186 y sont comptabilisés en 2014.

¹ Compte tenu du périmètre (*méthodologie*).

Graphique 1 : évolution des effectifs inscrits en dernière année d'une formation initiale



Sources : d'après données Céreq, base Reflet ; MENESR, bases BCP et Sise. Traitements : SOeS, 2016

Le contenu environnemental des formations

Le poids que représente l'environnement dans les modules d'enseignement diffère d'une formation à l'autre. L'étiquetage « environnement » d'une formation ne se traduit pas forcément par une totalité de modules d'enseignements environnementaux. L'analyse du contenu des formations environnementales a permis de les classer en trois catégories : i) celles dont plus de 50% des modules d'enseignement sont environnementaux (dominante environnementale). Elles représentent près des deux tiers des formations ; ii) celles dont la part des enseignements environnementaux varie entre 25 % et 50 % (modérément environnementale). Près d'une formation sur cinq est concernée ; iii) celles dont la part des enseignements environnementaux est inférieure à 25 % (faiblement environnementale). 11 % des formations sont dans ce cas.

DES DYNAMIQUES DIFFÉRENTES SELON LES PÉRIODES

L'année 2010-2011 est marquée par une baisse des effectifs (- 6 % par rapport à l'année précédente), liée notamment à la chute du nombre d'inscrits en formation de niveau inférieur au Bac (- 51 %). Ce point singulier est le résultat de la réforme de la voie professionnelle en 2009 qui a conduit à supprimer les BEP, depuis intégrés dans le cursus des Bac professionnels. Ces derniers bénéficient alors, sur l'année 2011-2012, du report partiel des effectifs perdus des BEP l'année scolaire précédente. Le nombre d'inscrits en formations environnementales augmente cette année-là de 9 %.

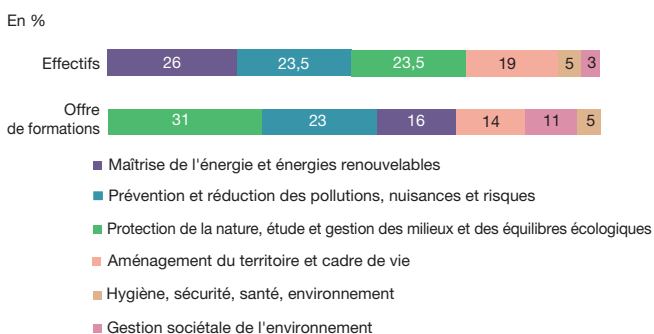
Sur l'année 2012-2013, la comptabilisation des premiers effectifs (plus de 23 700) de quatre Bac technologiques², créés en 2010 et relevant des domaines de la prévention des pollutions et de l'énergie, explique en grande partie la hausse globale du nombre d'inscrits en formations environnementales observée cette année-là (+ 26 %). D'une façon générale, l'attractivité de ces quatre diplômes influe sur les dynamiques observées, à la fois parmi les jeunes inscrits en formations de niveau Bac (+ 19 % en moyenne par an entre 2008 et 2014), mais également parmi les domaines « prévention des pollutions » et « énergie » (respectivement + 22 % et + 17 % en moyenne par an).

Sur les deux dernières années scolaires d'observation, les effectifs croissent beaucoup moins vite (+ 2 % sur l'année 2013-2014), voire diminuent légèrement (- 1 % sur l'année 2014-2015).

DES RÉALITÉS DIFFÉRENTES SELON LES ORIENTATIONS CHOISIES

Préparer un diplôme dans le champ de l'environnement recouvre des réalités différentes selon le type de diplôme visé mais surtout selon le domaine d'études choisi. Sur l'année 2014-2015, le domaine le plus attractif est celui relatif à l'énergie, avec 26 % des élèves et étudiants de l'environnement (*graphique 2*). Les domaines « traditionnellement » environnementaux, la prévention des pollutions et la protection de la nature, séduisent également les jeunes : ils rassemblent chacun 23,5 % des effectifs. Viennent ensuite les formations en aménagement du territoire (19 %). L'intérêt porté par les jeunes aux formations en hygiène, sécurité, santé, environnement (HSSE) et en gestion sociétale de l'environnement est en revanche moindre.

Graphique 2 : répartition des effectifs inscrits en dernière année d'une formation initiale en environnement et du nombre de formations proposées, par domaine, sur l'année scolaire 2014-2015



Sources : d'après données Céreq, base Reffet ; MENESR, bases BCP et Sise. Traitements : SOeS, 2016

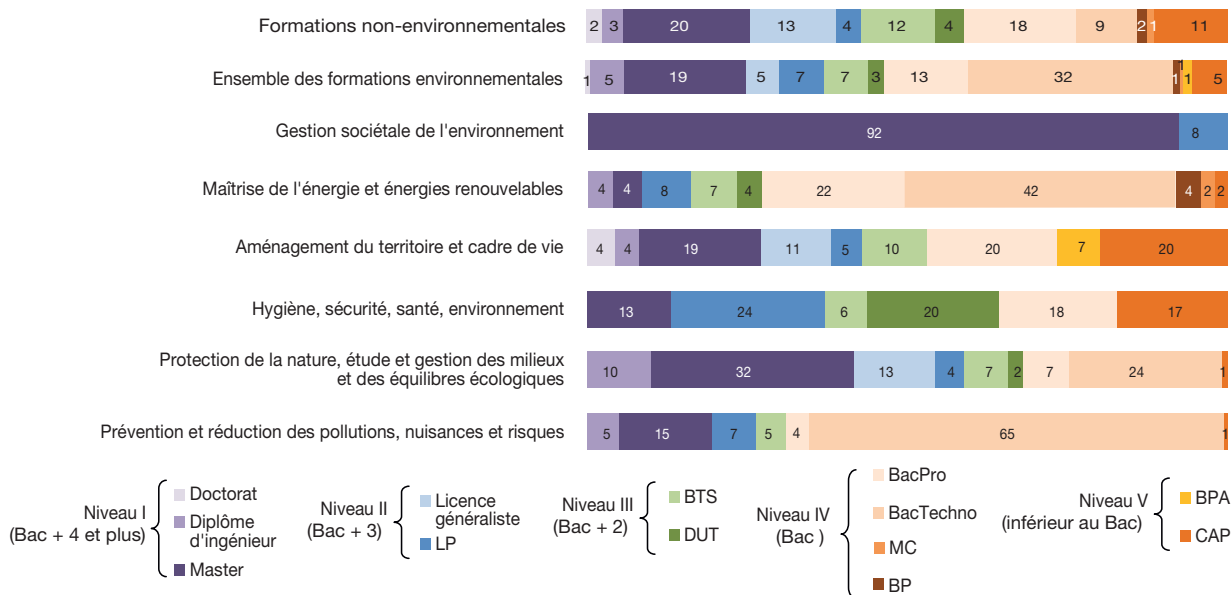
Domaine de l'énergie : formations les plus attractives et les plus « masculines »

Les formations liées à l'énergie proposent des enseignements relatifs à l'efficacité et la performance énergétique, à l'isolation thermique, à la maîtrise de l'énergie, aux énergies renouvelables, au génie énergétique et climatique, à l'éco-construction... Sur l'année 2014-2015, ils sont plus de 25 000 élèves et étudiants à s'orienter dans ce domaine (soit 26 % des effectifs), représenté par moins de 200 diplômes (soit 16 % de l'offre de formations). Ce domaine de formation est le plus attractif des six. Même si l'offre de formations se concentre sur les licences professionnelles (54 %), les masters (23 %) ou les diplômes d'ingénieur (13 %), plus de six jeunes sur dix ont choisi de préparer un diplôme de type Bac (Bac techno : 42 %, Bac pro : 22 %) - (*graphique 3*). Le domaine de l'énergie se révèle être le plus masculin des six domaines environnementaux avec seulement 8 % de femmes tous niveaux de diplômes confondus (*graphique 4*), même si les femmes sont plus nombreuses parmi les masters et les diplômes d'ingénieurs de ce domaine de formation. Les brevets professionnels et mentions complémentaires y sont même exclusivement masculins.

² Bac technologiques STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) option « Innovation technologique et éco-conception », « Énergies et environnement », « Architecture et construction » et Bac technologique STL (Sciences et technologies de laboratoire) option « Biotechnologies ».

Graphique 3 : répartition des effectifs inscrits en dernière année d'une formation initiale en environnement, par domaine et type de diplôme, sur l'année scolaire 2014-2015

En %

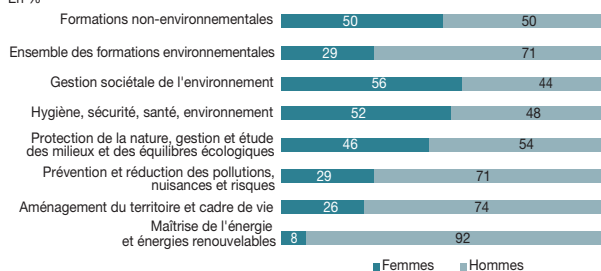


Notes : la somme des effectifs peut différer de 100 en raison des arrondis ; LP : licence professionnelle, BTS : brevet de technicien supérieur, DUT : diplôme universitaire de technologie, Bac pro : Bac professionnel, Bac techno : Bac technologique, MC : mention complémentaire, BPA : brevet professionnel agricole, CAP : certificat d'aptitudes professionnelles.

Sources : d'après données Céreq, base Reflet ; MENESR, bases BCP et Sise. Traitements : SOeS, 2016

Graphique 4 : part des femmes parmi les inscrits en dernière année d'une formation initiale en environnement, par domaine, sur l'année scolaire 2014-2015

En %



Sources : d'après données Céreq, base Reflet ; MENESR, bases BCP et Sise. Traitements : SOeS, 2016

Prévention des pollutions : une préférence pour les diplômes de niveau bac

Les jeunes suivant une formation de ce domaine ont vocation à étudier la lutte contre les pollutions (eau, air, sols...), la gestion des déchets, l'assainissement, la gestion des risques environnementaux, naturels, technologiques, la chimie environnementale, l'éco-conception... Sur l'année 2014-2015, près de 300 diplômés relevant de ce domaine sont préparés (soit 23 % de l'offre de formations environnementales) par plus de 22 200 élèves et étudiants (soit 23,5 % des effectifs). Les masters représentent 58 % des diplômes proposés (et concentrent 15 % d'inscrits), les licences professionnelles 32 % (7 % d'inscrits). Ainsi, près des deux tiers des jeunes suivent un Bac technologique. Comme pour l'ensemble des formations environnementales, 3 inscrits sur 10 sont des femmes. Leur présence augmente malgré tout avec le niveau de diplôme (41 % des inscrits en master).

Protection de la nature : une offre de formations très étoffée

Les jeunes portant un intérêt à la protection de la biodiversité, des espaces naturels, des ressources, à la gestion des milieux mais également aux géosciences, peuvent préparer l'un des 366 diplômes répertoriés dans ce domaine, dont les trois quarts sont des masters. Des six domaines environnementaux, la protection de la nature offre le plus grand choix de formations environnementales (31 %). Parmi les 22 300 jeunes inscrits dans une formation de ce domaine (soit 23,5 % des effectifs), 32 % préparent un master, 24 % un Bac techno, 13 % une licence généraliste et 10 % un diplôme d'ingénieur. Sans être le plus féminisé des six domaines, 46 % des élèves et étudiants suivant une formation en protection de la nature sont des femmes. Seules les formations type brevet professionnel agricole et CAP agricole sont quasi exclusivement masculines.

Aménagement du territoire : une grande diversité de diplômes

Les formations de ce domaine offrent des enseignements relatifs aux travaux paysagers, à l'aménagement urbain et paysager, à la ville durable... Au-delà de ces thématiques, l'éco-tourisme et la géographie environnementale peuvent également y être enseignés. Parmi les 160 diplômes recensés dans ce domaine sur l'année 2014-2015 (soit 14 % de l'offre de formations), 63 % sont des masters, 23 % des licences professionnelles. Les jeunes intéressés par ces questions se répartissent pourtant sur une palette de diplômes plus variée : ils sont autant à être inscrits en master, Bac pro ou CAP (20 % chaque), 11 % suivent une licence généraliste et 10 % un BTS. Seuls 5 % préparent une licence professionnelle. Globalement, les formations de ce domaine sont plutôt masculines : près des trois quarts des inscrits sont de sexe masculin.

C'est particulièrement prégnant sur les diplômes de niveau Bac (Bac Pro) et inférieur (BPA, CAP). En revanche, les formations de l'enseignement supérieur type licence (généraliste ou professionnelle), master, diplôme d'ingénieur et doctorat sont beaucoup plus mixtes ; la parité est même observée dans certains cas.

Hygiène, sécurité, santé, environnement : peu de formations, peu d'inscrits

Entretien et propreté des locaux, diagnostics Qualité-Sécurité-Environnement... sont des exemples d'enseignements dispensés dans une formation en HSSE. Seulement 56 diplômes sont préparés sur l'année 2014-2015 (soit 5 % de l'offre de formations) par environ 4 500 élèves et étudiants (soit 5 % des effectifs). Ce domaine est le moins représenté dans le champ de l'environnement, tant en nombre de diplômes qu'en nombre d'inscrits. Si plus d'une formation sur deux est une licence professionnelle, les effectifs se répartissent de façon plutôt homogène parmi les différents diplômes existants : 24 % préparent une licence pro, 20 % un DUT, 18 % un Bac Pro et 17 % un CAP. Les masters ne concernent que 13 % des inscrits. Plus d'un jeune sur deux préparant un diplôme dans le domaine HSSE est une femme ; les femmes sont d'ailleurs surreprésentées parmi les Bac pro.

Gestion sociétale de l'environnement : une surabondance de masters

Étudier dans ce domaine peut amener à l'acquisition de connaissances et de compétences en économie de l'environnement, en droit de l'environnement, en sociologie de l'environnement... Les dimensions marketing/communication appliquées au champ environnemental, le conseil en environnement ou la responsabilité sociétale des entreprises y ont également leur place. Il est exclusivement dédié aux formations de l'enseignement supérieur à partir de Bac + 3. Sur les 125 diplômes constituant l'offre de formations de l'année 2014-2015 (soit 11 %), 92 % sont des masters, le reste des licences professionnelles. Moins de 3 000 étudiants préparent une formation en gestion sociétale de l'environnement (soit 3 % des effectifs), pour la plupart un master. Ce domaine de formation est le plus féminisé des six avec 56 % de femmes parmi les inscrits.

MÉTHODOLOGIE

L'analyse concerne le champ de la formation initiale. Elle porte sur les diplômes techniques et professionnels pour les niveaux Bac et inférieurs et les Bac + 2, les diplômes universitaires

(professionnels ou non) et d'ingénieurs pour les niveaux Bac + 3 et plus. Ces diplômes sont délivrés par les ministères en charge de l'Agriculture, de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur.

Le SOeS mobilise les données de la base Reflet, gérée par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) et du système d'information sur le suivi de l'étudiant (Sise), géré par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur.

Les formations, identifiées au préalable à partir d'une recherche de mots-clés définissant l'environnement dans les intitulés de diplômes, sont réparties entre six domaines environnementaux, établis par le SOeS, et utilisés depuis plus de 10 ans.

Le suivi des effectifs porte sur les inscrits en dernière année de formation. Les inscrits de l'année n correspondent aux élèves et étudiants de l'année scolaire n/n + 1.

Chaque formation est identifiée par un code diplôme unique. Sont retenues les formations pour lesquelles un effectif est enregistré, après application des filtres (types de diplôme, effectifs en dernière année).

Précautions d'usage

L'importance du nombre de formations supérieures et la sous-représentation des formations de niveaux Bac + 2, Bac ou inférieur peut s'expliquer par les normes d'enregistrement des diplômes. Chaque diplôme est identifié par un numéro. L'attribution d'un numéro est normalisée pour les diplômes de niveau inférieur au Bac à Bac + 2 ; de fait, ils ne sont comptabilisés qu'une seule fois pour l'ensemble du territoire. En revanche, les diplômes de l'enseignement supérieur tels que les licences ou masters sont rattachés à des établissements, qui ont en plus la possibilité d'adapter leur offre, démultipliant ainsi le nombre de formations offertes. De plus, le nouveau code national des formations (CNF), fixé par l'arrêté du 22 janvier 2014, a conduit à la simplification de l'offre de formations sur les masters, licences et licences professionnelles, rendant difficile le suivi statistique.

La liste des formations initiales en environnement établie n'est pas nécessairement exhaustive, le nombre d'élèves et étudiants associé est certainement sous-estimé.

POUR EN SAVOIR PLUS

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr> Rubrique Essentiel sur > Environnement > Économie de l'environnement, emplois, formations > Les formations environnementales et L'insertion professionnelle.

Sophie MARGONTIER, SOeS

Dépôt légal : décembre 2016

ISSN : en cours

Achevé d'imprimer en décembre 2016.

Impression : Bialec, Nancy (France),

utilisant du papier issu de forêts durablement gérées.

Directeur de publication : Sylvain Moreau

Rédaction en chef : Anne Bottin

Coordination éditoriale : Céline Carrière

Maquettage et réalisation : Chromatiques, Paris

commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques
Sous-direction de l'information environnementale
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Mél. : diffusion.so.es.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

